uſer d'un préſervatif ſi ſimple & ſi peu coûteux; car avec moins de ſix pences, on peut garantir toute une acre des attaques des mouches & autres inſectes de cette eſpece.

V.

Avis divers.

1. » L'ancienne & ſeule *Manufacture d'Encre*, connue en France depuis près de 200 » ans, ſous le nom de la *petite-Vertu*, ci-devant rue des Arcis, eſt actuellement établie rue du Mouton, vis-à-vis le S. Eſprit, » Place de Grêve, à Paris. Le ſieur *Guyot*, » Négociant, tenant cette Manufacture ainſi » que la Fabrique de toutes ſortes de Cire » d'Eſpagne & de Hollande, y compoſe & » débite toutes ſortes d'Encres, liquides, » noires, indélébiles & incorruptibles, ſans » dépôts, fleurs ni champignons, & autres » en poudre & de toutes couleurs, liquides » pour l'écriture, les plans & deſſins. Il tient » auſſi des Encres de Chine en tablettes. On » débite toutes ces Encres, en tonneaux, » barils & bouteilles de toutes grandeurs. » Les Encres de couleur & ſympathiques ſe » débitent en bouteilles de verre blanc, depuis 10 *ſ.* juſqu'à *6 liv.* ſuivant leurs qualités, couleurs, & la grandeur des bouteilles. L'Encre en poudre eſt en paquets de » livre, demi-livre & quarteron: la maniere » de la convertir en liquide eſt prompte & » facile. Le cachet de l'Auteur & le prix ſont » imprimés ſur chaque paquet. Elle ſe vend » 4 *francs la livre*, avec laquelle on fait 4 pintes d'Encre meſure de Paris. Le Public eſt » averti que les Bureaux établis dans les différens quartiers de Paris, pour la diſtribution deſd. Encres, ne la débitent qu'en » bouteilles de pinte, chopine & demi-ſeptier, avec étiquettes gravées, ſur leſquelles ſont 4 fleurs de lys aux 4 coins, ſignées » *Guyot* avec paraphe: les débitans ne peuvent la vendre autrement; ils ont à leurs » portes un tableau portant cette inſcription: *Encre de la petite-Vertu compoſée par le ſieur Guyot.* Sçavoir:

» La pinte d'Encre double luiſante (la bouteille compriſe) 52 ſ., la chopine 27 ſ., le » demi-ſeptier 14 ſ.; la pinte d'Encre double 44 ſ., la chopine 23 ſ., le demi-ſeptier 12 ſ.; la pinte d'Encre commune 28 ſ., » la chopine 15 ſ., le demi-ſeptier 8 ſ.

» On reprend les bouteilles vuides pour le » prix qu'on les a vendues, celles de pinte » 4 ſ., de chopine 3 ſ., & de demi-ſeptier » 2 ſ. lorſque les étiquettes ſont deſſus.

» Les perſonnes qui voudront tenir un » Bureau de diſtribution de ces Encres, ou » en tirer pour les Iſles ou pays étrangers, » pourront écrire audit ſieur *Guyot*, qui » leur enverra les prix & les conventions » qu'il tient avec tous ſes Correſpondans, » dont ils auront lieu d'être ſatisfaits.

» On ne ſçauroit trop prévenir le Public » que, malgré les Sentences & Arrêts du » Parlement, rendus contre nombre de contrefacteurs des Encres annoncées ci-deſſus, il y en a toujours qui prennent le nom » de la petite-Vertu, ou autre relatif, qui » donnent à leur Encre le caractere d'indélébilité, ſans avoir jamais eu aucune connoiſſance des drogues néceſſaires pour cette » qualité eſſentielle, qui mettent ſur leur » enſeigne & au-devant de leurs maiſons, » afin de mieux en impoſer au Public, *Manufacture d'Encre*, pour un demi-muid ou » au plus un muid d'Encre qu'ils débitent » par an.

» La Manufacture d'Encre du ſieur *Guyot* » eſt la ſeule en France & même en Europe, » dans laquelle ſe compoſe l'Encre indélébile, qualité importante pour la conſervation des archives, titres & actes publics, » qui doivent ſubſiſter autant que la Monarchie, & d'où dépend la ſûrete des biens & » des titres des familles: c'eſt cette conſidération qui a acquis & conſervé à juſte » titre l'ancienne réputation des Encres de » cette Fabrique, dont la preuve eſt connue » & avouée depuis près de 200 ans.

2. Il eſt arrivé au commencement de Septembre 1772 au Port de Nantes des cotons & des rocoux de Cayenne d'une qualité ſupérieure. S'adreſſeer,

A Nantes, à Madame veuve *Lemaſne & fils aîné*, & *Jean Proſt*; & à Paris, au *Bureau Royal de Correſpondance générale*, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 9 Septembre 1772, au Samedi 12 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19, 24 à 27 liv. *le ſeptier; idem* nouveau, de 21, 24 liv. 15 ſ. à 28 l.; *idem* au Port de la Grêve, de 22 à 28 l. Le ſeigle, de 13, 14 à 15 liv.; l'orge, de 9, 10 à 12 l. auſſi *le ſeptier*,

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 9 Septembre 1772 au Samedi 12 dudit, l'avoine ancienne a été vendue à la Halle, de 23, 24 à 25 liv. *le ſeptier; idem* nouvelle, de 21, 22 à 23 liv.; *idem* au Port de la Grêve, de 20 à 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 16 Septembre 1772, de 52 à 53 l.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 18 à 19 liv; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 49 à 50; *id.* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 16 Septembre 1772.*

		#	6	
Or de Portug. à		721		marc.
Du Mexique à		716		
Du Perou à		708		
Les guinées à		719		
Ducats à		98	5	once.
Or fin à 23 k.				
31 32.		99	10	
Or à 20 karats à		83	10	
L'argent à 11 d.				marc.
20 g. à		53	10	
Idem à 11 d. 10				
gr. à		51	15	
Piaſtres à		48	17	6

CHANGES DE PARIS, *du 16 Septembre 1771.*

Amſterdam	55 5	8e. à ½
Londres	31 9	16e à ⅛
Hambourg	183 ½	à ¾
Madrid	15 4	6
Cadix	15 2	
Livourne	96	
Gênes	94	
Lyon, *Août.*	⅛ p.	% b.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1772.	*Lundi* 14.	*Mardi* 15.	*Mercredi* 16.
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	1215 17 ½ . .	1230 40 . . .	1260 70 80 82 ½ (85
D°. 16es. à 7 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 4 coup.	160	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	290	. . . . .	290. . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix derniers mois 1771 *& ſix premiers mois* 1772.

Du Sam. 12 Sept. 1772	Du Lundi 14.	Du Mardi 15.
Meſſieurs	*Meſſieurs*	*Meſſieurs*
Clouet, ſix dern. mois 1771. R.	Certain, ſix dern. mois 1771. M.	Viellard, ſix d. mois 1771. P.
Caron, *idem.* T.	Thevenin, *idem.*	Defrance, *idem.*
Lenoir, *idem.* Z.	Creuzé, *idem.* P.	Marſollier, ſix p. mois 1772. A.
Goſſey, ſix prem. mois 1772. A.	Delamotte, *idem.* Z.	Cauchy, *idem.*
Delarue pere, *id.*	Maſſon, *idem.*	Defays, *idem.* C.
. . . . .	. . . . .	Roberge, *idem.* Z.
. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1772.

GAZETTE *D'AGRICULTURE,* COMMERCE, *ARTS ET FINANCES.*

ANNÉE 1772. Du Mardi 15 Septembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKOLM, *le* 22 *Août.*

LA diſette a fait vivement ſentir aux Peuples combien une autorité affoiblie par le partage, le choc éternel des opinions du Corps Légiſlatif, la lenteur des délibérations d'une grande Aſſemblée, l'incertitude & les variations perpétuelles des loix & des réglemens relatifs à des intérêts journaliers, étoient peu propres à remédier à des maux preſſans & à amener le cours conſtant de la proſpérité. Ils ſe ſont jettés à l'envi entre les bras d'un Prince adoré qui, avec un ſuperbe titre, ne pouvoit preſque rien pour leur bonheur, qui ne veut que le pouvoir légal de faire le bien, & qui ſçait que ſi les loix immuables de l'ordre naturel ne regnent, le ſort des Sujets flotte ſans ceſſe entre les gouffres du deſpotiſme & de l'anarchie. Ils ont voulu un Roi, & ils ont un Grand Roi. Cette mémorable révolution n'a pas coûté une goutte de ſang, une larme. On n'entend que les cris de l'allégreſſe.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le* 27 *Aout.*

La Société Impériale & Royale du Duché de Carniole a derniérement publié le premier Recueil des Mémoires qu'elle ſe propoſe de mettre au jour pour l'inſtruction des Agriculteurs & des Artiſtes. S. M. l'Impératrice-Reine, avoit eu la bonté d'indiquer à M. le Baron Joſeph de Brigido, Directeur de l'Académie, les matieres géorgiques ſur leſquelles elle deſiroit particuliérement que l'on éclairât les Habitans du Duché. Ces Mémoires ont été traduits en Allemand ſur les originaux Italiens de M. François Griſelini de Veniſe, Membre honoraire de la Société. Ils traitent des mûriers, de la ſoie, du chanvre, du lin &c. Les machines dont on y parle ſont ſi parfaitement gravées que le moindre Cultivateur, ſans avoir beſoin de ſçavoir lire la deſcription, en comprendroit très-bien le méchaniſme & l'uſage.

M. Mayer, Curé de Zupferzel, Membre de pluſieurs Académies, célebre par divers Ouvrages économiques, a publié une *Hiſtoire Pragmatique* du Bailliage de Zupferzel, rélativement à l'Agriculture & à l'Economie de ce Diſtrict. Il ſeroit à deſirer que chaque canton eût un Cultivateur capable de remplir avec le même ſuccès la même tâche & rendre à ſa Patrie le même ſervice. Soit en Agriculture, ſoit en induſtrie, ſoit en Commerce, on ne connoît encore que les grandes maſſes; & néanmoins leurs progrès dépendent de la connoiſſance des détails.

DE FRANCFORT, *le* 31 *Aout.*

On vient de traduire à Hambourg les inſtructions publiées à Paris pour la conſer-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

vation des noyés. Le bien qu'on fait par la voie de l'impreſſion, on le fait au genre humain.

On a arrêté dans le Cercle de Franconie un faux Monnoyeur qui, depuis pluſieurs années, a répandu des ducats, forme de Hollande, d'argent de bas alloi doré, en date de 1743 & 1744. Il en roule auſſi qui ne valent pas mieux, des années 1730 & 1735. Ils ſont mal exécutés & caſſent aiſément.

ITALIE.

De Trieste, *le* 20 *Août.*

Depuis le commencement de Juin, il nous eſt arrivé beaucoup de grains, d'huile, de fruits, de légumes, de ſucre, de café, de tabac, de bois de teinture, d'eau-de-vie, de ſel, de laine, de morue ſéche, de ſafran, de peaux, de lin &c. Il y a aſſez de grains en Italie. La Pouille a recueilli beaucoup d'amandes. Les prix des huiles ne baiſſent point. Les aſſurances varient peu.

De Florence, *le* 20 *Août.*

Dans un pays où le Cultivateur eſt aſſuré de recueillir le fruit de ſes peines, & le Marchand de diſpoſer à ſon gré de ſa marchandiſe, on ne demande pas ſi le commerce & la culture proſperent. Si les fonds manquent au pays pour étendre l'un & l'autre, l'Etranger en apportera. La Toſcane éprouve de tous les côtés l'ardeur des Particuliers à ſeconder les vues du Souverain. Chacun défriche autant que ſes moyens le lui permettent. La Baſſe-Toſcane offroit un champ vaſte pour ce genre d'entrepriſes; il s'eſt formé à Rome une Compagnie pour en exploiter les terres incultes, moyennant une exemption d'impôt pendant dix ans.

On écrit de Milan que les prés voiſins de cette Capitale vont être convertis en terres labourables, en partie pour rendre l'air plus ſalubre: car l'on croit que les eaux arrêtées dans ces fonds exhaloient des vapeurs très-nuiſibles.

ESPAGNE.

De Madrid, *le* 18 *Août.*

Le 9 de ce mois, la frégate du Roi, *Sainte Roſalie*, eſt entrée dans le Port de Cadix, venant de celui de Lima, chargée de 1,150,967 piaſtres fortes en or & en argent; 2,557 quintaux de cuivre, 260 d'étaim, 48 de coton; 8,816 arrobes de cacao, 338 de caſcarille, & 16 de laine de Vigogne.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 31 *Août.*

On écrit de Boſton, dans la Nouvelle-Angleterre, qu'il s'y fait des préparatifs de guerre avec beaucoup d'activité. La Chambre des Repréſentans de cette Colonie, déclara, dans l'Aſſemblée tenue le 19 Juin, que le droit d'impoſer & de lever des taxes appartenoit à l'Aſſemblée générale, ſuivant la Charte de la Province; que toute autre maniere de pourvoir aux beſoins du Gouvernemenr ne pouvoit être regardée que comme une innovation illégale; qu'elle proteſtoit contre tout acte contraire à ce point fondamental de la conſtitution &c.

Il eſt encore arrivé du Groenland quelques navires qui n'ont pas fait une pêche moins heureuſe que les premiers.

Un vaiſſeau Hollandois, chargé de vins de France, a fait naufrage à Coverick près la pointe de Lizard: pluſieurs muids ont été jettés ſur le rivage. Le *Saint-Peter*, de Weimouth, Capitaine Wilſon, a péri près de Cadix.

Des lettres de Hanovre portent que le Roi-Electeur a ordonné que les parcs & tous les lieux de chaſſe qui lui appartiennent fuſſent partagés en fermes & affermés à des Cultivateurs. Cette maniere d'aggrandir ſes Domaines eſt bien digne d'un Roi.

PROVINCES-UNIES.

De Rotterdam, *le* 4 *Septembre.*

Les bâtimens Hollandois partis au nombre de 38 pour le détroit de Davis, ont fait la pêche & le voyage le plus heureux: ils ont rapporté environ 240 baleines.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, *le* 4 *Septembre.*

La récolte des grains a été des plus abon-

dantes dans ce pays; le froment, le ſeigle, & la plus grande partie des orges ont rempli nos eſpérances. On s'attend à les voir deſcendre au prix modéré dont nous ſommes privés depuis quelques années.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le* 3 *Septembre.*

La récolte des grains n'a pas été généralement abondante en Italie; les campagnes de Vérone & de Modene, une partie de l'Etat de Veniſe & de l'Etat Eccléſiaſtique n'en ont fait qu'une aſſez médiocre. Cette contrée a recueilli peu de ſoie, mais il y en reſte aſſez de l'année derniere. L'Eſpagne a été beaucoup plus heureuſe à cet égard : il n'en a pas été de même pour les grains; la moiſſon n'a pas rendu, à beaucoup près, ce qu'on en attendoit : cependant le pays eſt ſuffiſamment pourvu. En Barbarie, & principalement dans l'Etat d'Alger, cette derniere récolte a été fort abondante. En Suiſſe & en Allemagne, on a demandé du ſeigle de ce pays pour en faire des eſſais.

D'Aix (*en Provence*), *le* 3 *Septembre.*

Les bleds ſe ſoutiennent toujours ſans apparence de diminution prochaine. Le pain blanc eſt à 3 ſ. 1 d. la livre; & le pain bis à 2 ſ. 6 den.

La ville de Forcalquier a été attaquée d'une maladie épidémique, ſi cruelle qu'on la regardoit comme une ſorte de peſte. Le Peuple s'eſt trouvé dans l'état le plus déplorable; la mort des deux Médecins de la Ville a achevé de plonger les Habitans dans la déſolation. MM. les Procureurs du Pays, Peres communs de la Patrie, inſtruits de cette calamité, ont envoyé à leur ſecours M. Tournatori, Médecin diſtingué dont la ſcience & le zele ont pleinement répondu à leur juſte confiance. Dans la foule des malades qu'il a traités juſqu'au nombre de 139 dans certains jours, il n'en eſt mort que deux, l'un parce qu'il a refuſé de prendre ſes remedes, l'autre parce qu'on n'en a pas eu aſſez de ſoin. Attaqué lui-même de la maladie, il s'en eſt guéri en très-peu de tems. Enfin le bon Citoyen a couronné les travaux de l'habile Médecin. M. Tournatori a verſé dans les mains des pauvres des ſommes conſidérables qu'il avoit reçues de malades riches; & ſes dépenſes rembourſées, il leur a deſtiné la récompenſe que la Province lui accordoit. L'éloge des talens eſt dans l'expoſition de leurs travaux, & celui de la vertu dans le récit de ſes œuvres. La Province, le Parlement, M. l'Evêque de Siſteron, & parmi les Habitans de Forcalquier, le Conſul M. du Bignos, ont généreuſement contribué, par leurs charités, au ſoulagement des malheureux. Il eſt bien juſte au moins de conſacrer un coin de l'immenſe tableau des miſeres humaines à l'hiſtoire de la bienfaiſance, trop ſtérile ſans doute, mais non pas autant que l'on veut affecter de le croire, pour ſe diſpenſer, ce ſemble, d'aimer & de ſervir ſes ſemblables.

De la Roche-de-Glun (*en Dauphiné*), *le* 5 *Septembre.*

Quelques bateaux, chargés de grains, ſe ſont derniérement briſés contre les pillers du pont de bois proviſionnellement conſtruit ici ſur l'Iſere. Le même malheur eſt arrivé le 23 Août, à 7 heures du matin, à un grand bateau appellé *gabeure*, chargé de briques & de tuiles. Malgré la célérité des ſecours, ſix perſonnes ont péri. Ces accidens multipliés arrêteront infailliblement une navigation fort utile. La riviere déjà par elle-même peu traitable, eſt devenue beaucoup plus difficile par la tournure que l'on a donnée au pont dans un endroit où le cours des eaux eſt ſi impétueux qu'on craint qu'à la premiere crue un peu conſidérable les digues & autres réparations faites à très-grands frais ne ſoient entiérement détruites. On remarque encore qu'il auroit été indiſpenſable de faire des encaiſſemens en pointe aux pillers du pont, pour prévenir ces accidens. Quoiqu'il en ſoit, & ſans prétendre juger de la ſolidité de ces obſervations, les déſaſtres arrivés coup ſur coup attireront l'attention ſur un objet ſi inté-

reſſant pour le commerce, pour la sûreté publique, pour l'Etat. Le préjugé fondé ſur une ſi triſte expérience ſuffiroit ſeul pour arrêter la navigation ſur une riviere qui forme la communication d'une partie du Dauphiné avec le Rhône & par conſéquent avec quelques Provinces.

De Grenoble, *le 5 Septembre.*

Le 29 du mois dernier, il y eut au lieu des Echelles près du Pont-Beauvoiſin, dans la partie de Savoie, un incendie qui conſuma environ cinquante maiſons & la plus grande partie de leurs proviſions. Ces accidens ſont fréquens & preſque toujours graves dans les villages, parce que les conſtructions y ſont mauvaiſes & qu'on y a peu de ſecours. Cependant les villages renferment les récoltes ; c'eſt en dire aſſez. La Gazette d'Agriculture avoit annoncé une machine nouvellement inventée à Londres pour arrêter la communication du feu : mais on en ignore les avantages, la conſtruction, le prix, & le lieu du débit. Cet article mériteroit des éclairciſſemens (*a*). Peut-être ſeroit-il poſſible d'en fournir les villages & de ſauver, avec ce ſecours, beaucoup d'hommes & de richeſſes.

Les quenouilles de chanvre peigné qui ſe vendent cette année ſeize ſous la livre, n'en valent ordinairement que *douze* & non pas *deux*, comme il a été dit ci-devant par erreur.

De Rennes, *le 7 Septembre.*

Il paroît qu'il y a moins de bled, cette année, dans la Province, qu'il n'y en avoit l'année derniere ; & dans pluſieurs lieux, il y a beaucoup de grains charbonnés. Cependant l'Agriculture fait des efforts ; chacun cherche à l'envi à mettre ſes friches en culture : mais le ſuccès de la plûpart de ces entrepriſes eſt lent, là faute d'avances ſuffiſantes, ici faute d'intelligence ; car l'Art eſt diſpendieux & difficile. Cependant on s'éclaire, on ſe réforme, & nous recueillerons peut-être un jour de grands fruits de ces travaux encouragés.

(a) *L'Auteur n'a pas encore communiqué ſa découverte au Public ; mais nous parlerons inceſſamment d'une nouvelle pompe dont chaque village ſeroit dans le cas de ſe pourvoir.*

De Calais, *le 7 Septembre.*

Les prix des grains ont baiſſé aſſez conſidérablement dans le courant d'Août : du plus bas au plus haut, ils ſont ici de 24 à 34 livres, la raziere peſant de 270 à 280 livres, poids de marc. La circulation paroît s'animer d'un canton à l'autre de ces Provinces.

De Péronne, *le 8 Septembre.*

Conformément à un Arrêt du Parlement de Paris du 8 Juillet 1772, pendant les vacances du Bailliage & autres Juſtices de ſon reſſort, il ne ſera point donné de défaut contre les gens de la campagne occupés aux travaux de la moiſſon, à moins qu'il ne s'agiſſe d'affaires conſulaires ou de la moiſſon même, auquel cas la Juſtice ſera promptement rendue. Ce Réglement a même lieu depuis la premiere Audience d'Août. On commence à ſentir qu'il eſt bien important de ne pas ſéparer le Cultivateur de la terre avec laquelle il a contracté l'alliance la plus étroite ; & l'on ſentira bientôt que s'il eſt des des travaux moins preſſans que ceux de la moiſſon, il n'eſt point de tems où ces liens puiſſent être relâchés & les Cultivateurs traînés, eux ou leurs valets & leurs beſtiaux, ſur les chemins & dans les Villes ſans que les recoltes périclitent & ſouffrent.

De Saint-Quintin (*dans le Vermandois*), *le 8 Septembre.*

Le bled nouveau eſt plus haut ici que l'abondance de la récolte ne donnoit lieu de l'imaginer, ſans néanmoins qu'il ſoit cher, dans la rigueur du terme. Il varie de 20 à 26 livres le ſac peſant 260 à 270 livres, poids de marc. Les récoltes ont été inégales, non-ſeulement dans les différentes Provinces du Royaume, mais encore dans les différens cantons d'une même Province ; & ce ſont les beſoins & les ſuperflus reſpectifs qui entretiennent le bon prix. Il eſt d'ailleurs à remarquer que les fruits n'ont pas été abondans, cette année ; il faut donc qu'on mange plus de pain.

DE CRESPY (*en Valois*), *le* 10 *Septembre.*

On ſe plaint aſſez généralement que les épis ne rendent pas beaucoup de grains; pour juger ſainement de la récolte, il ne faut pas s'en tenir là, il faut voir ſi ces grains ne rendront pas beaucoup de farine. Nous éprouvons ici que deux ſeptiers donnent, cette année, preſqu'autant de pain qu'on en tiroit l'année derniere de trois.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Obſervations ſur quelques objets de culture, propres à la France méridionale. N°. 1.

On ne peut douter que l'Agriculture n'ait fait beaucoup de progrès en France depuis un certain nombre d'années. Les lumieres que pluſieurs bons écrits ont répandues ſur un objet ſi intéreſſant, les encouragemens du Gouvernement, & l'émulation des Cultivateurs ont produit des défrichemens ſans nombre, & l'amélioration des terres déjà cultivées. Mais il s'en faut bien qu'on ait dit tout ce qui pouvoit être utile ſur cette matiere. En effet, n'eſt-il pas à craindre que beaucoup de terres abandonnées depuis long-tems, parce qu'on avoit reconnu leur ingratitude, n'ayent donné que des lueurs d'une eſpérance momentanée produite par les engrais multipliés qu'on leur a prodigués, & qu'épuiſées à la fin par une production forcée, elles ne retombent en peu de tems dans leur premier état de ſtérilité. C'eſt ce qui n'arriveroit point ſi les Cultivateurs avoient une parfaite connoiſſance de la qualité des terres qu'ils font valoir; cette connoiſſance les mettroit à portée de ne confier à chaque nature de terre que les productions qui lui ſont propres. Ils ne s'obſtineroient pas en vain à confier mal à propos des grains à une terre ingrate, & ne ſeroient pas dans le cas de l'abandonner, à cauſe qu'elle ne répondroit pas à leur attente. Ne perdons pas de vue cet axiome de Virgile: *non omnis fert omnia tellus.*

S'il eſt de la plus grande conſéquence pour les Cultivateurs d'acquérir cette connoiſſance (qu'ils peuvent puiſer dans les Elémens d'Agriculture de Vallerius) il ne l'eſt pas moins pour eux d'avoir celle des différentes productions qu'ils peuvent ſubſtituer aux productions alimentaires dans les terres qui ne peuvent fournir les derniers, & de conſulter le climat où elles ſont ſituées pour ne pas ſe tromper ſur les productions qui leur ſont analogues. Il en eſt un grand nombre déjà connues, telles que le lin, le chanvre, la garance, le colſat, le mûrier &c; mais il y en a beaucoup d'autres qu'on a négligé de cultiver juſqu'à préſent, & qui pourroient l'être avec ſuccès, ſur-tout dans les Provinces méridionales du Royaume. De ce nombre ſont en particulier le coton & l'indigo. On cultive le premier, & il réuſſit fort bien dans le Royaume de Naples, dont le climat eſt à peu près le même que celui du Languedoc & de la Provence. Pourquoi donc n'eſſayeroit-on pas de le cultiver dans ces deux Provinces? A l'égard de l'indigo, l'amorpha ou indigo bâtard réuſſit très bien dans nos climats; on y pourroit cultiver avec ſuccès l'eſpece de cytiſe-indigo qui croît à la Louiſiane, & le robinia ou arbre aux pois, qui, au rapport de M. Buc'hoz, donne une fécule bleue & originaire de Sibérie, pays très-froid. Ximenés exhortoit, il y a plus de cent ans, ſes Compatriotes à cultiver dans l'Andalouſie l'indigo de l'Amérique: leur génie alors peu entreprenant, les empêcha de l'écouter. Nous ferons ſans doute plus ſagement de préférer les eſpeces qui ſont analogues à notre climat; mais les imiterons-nous dans leur inaction, lorſque nos Naturaliſtes nous inſinuent de faire des eſſais? Serons-nous toujours les premiers à entrevoir l'utilité des entrepriſes, & les derniers à les exécuter? C'eſt ſans fondement que notre timidité feroit croire que la température de l'air beaucoup moins chaud dans ces pays qu'en Amérique & en pluſieurs pays de l'Orient où l'on fabrique l'indigo, ſeroit un obſtacle à la fermentation néceſſaire pour le développement de la fécule de la plante qu'on employeroit à cet effet. On obſervera, 1°. que les différentes plantes qui peuvent en fournir demandent de différens degrés de fermentation. Cela eſt ſi certain qu'on emploie communément à Saint-Domingue 48 heures pour parvenir au degré néceſſaire, au lieu qu'on n'en emploie que moitié à Agra dans la Perſe. 2°. Bien loin qu'une

chaleur conſidérable d'un climat tel que celui de Saint-Domingue ſoit un avantage, on croit pouvoir aſſurer que cette chaleur exceſſive eſt plus nuiſible qu'avantageuſe, puiſqu'on y eſt expoſé très-fréquemment à perdre des cuves entieres d'indigo, faute d'avoir veillé au degré de fermentation qu'il falloit ſaiſir avant qu'elles tournaſſent à la putréfaction. Cet inconvénient ſeroit ſans doute moins grand dans un climat plus tempéré, où d'ailleurs des gens plus inſtruits de la Chymie ſeroient mieux au fait de conduire une fermentation que ne le ſont communément ceux auxquels on commet ce ſoin en Amérique, leſquels n'ont pour guide qu'une routine que mille circonſtances peuvent aiſément déconcerter.

II.

Inventions & expériences diverſes.

Un Curé de Leipſick a trouvé le ſecret de tirer des punaiſes une très-belle couleur rouge. La teinture eſt fort amie des inſectes. La cochenille donne le rouge & le cramoiſi ; les pucerons du piſtachier, du lentiſque, du térébinthe, procurent, avec leurs galles, le jaune & le rouge ; la réſine-laque eſt produite par des fourmis volantes &c. L'uſage des punaiſes tireroit plus d'un bien d'un grand mal.

Les Fabriques de Koeniſberg en Pruſſe ont adopté la méthode de Mademoiſelle Métirier de Paris, pour garantir les étoffes de laine des atteintes des teignes. On la ſuit à Vienne en Autriche avec le même ſuccès. Il ne s'agit que d'humecter ces étoffes d'huile de térébenthine, avant de les teindre.

M. Hochnel de Hubertſbourg dans l'Electorat de Saxe, a donné un projet pour faire ſonner à la fois quatre cloches, quoique placées dans deux tours différentes ; on aſſure qu'elle ſeroit très-propre à maintenir la durée des clochers. L'épreuve en a été faite à Zſchochau près Doebelm. Cette machine peut être arrangée de façon que, moyennant certains reſſorts que l'on monte à propos, les cloches ſonnent d'elles-mêmes à une heure donnée.

On trouve à Londres chez *Eaſtgade*, *Vendeur de fromage*, *dans le Strand*, & chez *Hopwood*, *Libraire à Evown-Court*, *près Sainte Anne*, un inſtrument nouveau pour tailler les plumes. Avec cet outil, le Marchand donne un imprimé qui enſeigne l'art de s'en ſervir & de préparer les plumes de façon qu'elles acquierent une fermeté ſinguliere, conſervent long-tems leur coupe, & peignent avec une facilité & une netteté ſurprenantes. L'outil eſt ſolide & durable ; l'art décrit dans l'imprimé eſt très facile à apprendre. Attendu le ſecret qu'on enſeigne en donnant l'inſtrument, le prix en eſt de 6 shellings. L'Inventeur n'a pas eu plutôt annoncé ſon invention, qu'il a été accablé de demandes auxquelles il n'a pu ſuffire ; mais il a pris efficacement des meſures pour répondre à l'empreſſement du Public.

Le ſieur Soyer Cerlet, Marchand Epicier-Cirier à Reims, fabrique du *plomb royal* à Giboyer, de nouvelle invention, plein, plus rond que celui des fabriques ordinaires, & remarquable par la propriété qu'il a de ne noircir ni les mains ni le canon du fuſil. Le prix eſt de ſix ſous & demi la livre.

On fait à Vienne en Autriche de l'encre en bâton comme la cire d'Eſpagne, à l'uſage des Voyageurs. Lorſqu'on veut écrire, il ſuffit d'en faire fondre un petit bout dans une quantité d'eau proportionnée ; & l'on a de bonne encre toute faite au moment où l'on en a beſoin.

III.

Moyen de prévenir & d'extirper la petite-vérole.

Il vaudroit mieux encore prévenir ce mal terrible que ſes dangers. M. Paulet & quelques autres Médecins ont cru que la choſe étoit poſſible, & ont indiqué des moyens pour y parvenir. Par de ſemblables précautions, la ville de Béziers en eſt garantie, ou du moins le mal n'y eſt point épidémique. Mais il eſt ſi difficile d'aſtreindre des Nations entieres à prendre & obſerver rigoureuſement les mêmes meſures, qu'on ne ſçauroit attendre le plein ſuccès de ces vues ſalutaires. N'y auroit-il pas une voie beaucoup plus ſimple & plus facile d'extirper invariablement & généralement ce fléau ?

Cette maladie n'a pas toujours & univerſellement regné. L'on eſt parti de ce point pour chercher ſon pays natal & la ſuivre dans ſes courſes & ſes tranſplantations réelles ou prétendues. Ne peut-il pourtant pas ſe faire que des habitudes nouvelles & de

nouveaux abus l'ayent naturellement engendrée parmi nous, ſans que nous ayons été la chercher en Egypte ou ailleurs? Par exemple, quand l'uſage de ne pas nourrir ſes enfans s'eſt introduit, qui auroit garanti que le lait fort d'une nourrice ſubſtitué au lait purgatif de la mere n'auroit pas expoſé les enfans à des maladies fâcheuſes & communes? On ſçait ce qu'il en coûte aux enfans & aux meres. Pourquoi un abus ſemblable & général ne ſeroit-il pas auſſi la cauſe ſimple & naturelle de l'apparition de la petite-vérole?

Les Papiers publics annoncerent, il y a environ ſix ans, qu'une Sage-Femme de Saxe préſervoit de ce mal les enfans qu'elle recevoit, par le ſoin qu'elle avoit de leur preſſer le cordon umbilical, d'en faire ſortir toutes les matieres impures, & de le bien laver. Il étoit naturel qu'on révoquât le fait en doute; il l'étoit auſſi que ce doute fût éclairci par l'expérience; on l'a cru ou on ne l'a pas cru, & on l'a oublié.

L'hiver dernier, un Juif de Poſen, dans ſon Diſcours de réception au Doctorat de Médecine à Bunzau en Pologne, traita la même matiere, d'après les mêmes principes & les mêmes expériences. Il indiqua pour préſervatif de la petite-vérole l'attention à *couper à propos le cordon umbilical*, à le *nettoyer parfaitement*, & enſuite à *le frotter de ſel*. Cette pratique étoit ordonnée dans l'ancienne Loi; on la retrouve dans le 33^e^ chapitre d'Ezechiel. Le nouveau Docteur prouva que les anciens Juifs n'avoient point connu cette maladie; & il remarque que ſi les enfans des Juifs de Pologne y ſont d'autant plus ſujets que leurs parens ſont d'une malpropreté extrême, les Juifs de Dalmatie en garantiſſent abſolument leurs familles par la fidélité avec laquelle ils ſe ſont toujours conformés à la coutume de leurs peres, ou au précepte de laver le nombril des nouveaux-nés & de le frotter de ſel.

Ces faits ſont remarquables. Nous ne diſſimulerons pas néanmoins que d'autres faits paroiſſent contraires à la conſéquence que l'on veut en tirer. La petite-vérole étoit inconnue aux anciens Habitans de l'Amérique; les Européens la leur ont communiquée; & vraiſemblablement ſans que les Américains naturels ayent abandonné leurs anciens uſages, elle a exercé ſur eux des ravages horribles. Si ces Peuples prenoient des précautions telles que l'on vient de les indiquer, elles ne les préſervent pas de l'épidémie; s'ils n'en prennent pas, le mal ſuppoſé produit par ce défaut auroit été naturellement auſſi commun chez eux que chez nous. Peut-être leurs procédés ſont ils imparfaits; & ce que la nature n'auroit pas eu la force d'opérer ſeule, la fermentation excitée par l'action d'un nouveau virus variolique l'aura produit. Mais nous ne connoiſſons pas aſſez en détail les pratiques qui, chez les Américains, peuvent influer dans cette matiere, pour rendre raiſon & de ce qu'ils étoient exempts du mal, & de ce qu'ils ont été ſuſceptibles de ſes atteintes.

Il reſte du moins une préſomption très-forte, fondée ſur des obſervations faites en divers lieux, en Saxe, en Dalmatie &c, en faveur du procédé décrit, procédé ſimple, innocent, bienfaiſant dans tous les cas poſſibles, quand il n'auroit pas l'avantage qu'on lui attribue.

IV.

Précaution utile pour les vaiſſeaux.

On vient d'employer, en Angleterre, dans les vaiſſeaux du Roi & de la Compagnie des Indes, un moyen aſſez ſimple de conduire & faire circuler l'air dans toutes les parties d'un Bâtiment & juſqu'à fond de cale. On place dans les lieux les mieux expoſés pour recevoir les courans d'air de groſſes toiles roulées en forme de tuyaux & évaſées par les deux bouts à la maniere des entonnoirs. L'air s'y engouffre par un bout, augmente ſon activité par la preſſion dans leur intérieur, & va ſe répandre par l'autre extrêmité dans la place où les toiles aboutiſſent. Ces toiles peuvent être multipliées à volonté, & diſpoſées tantôt d'une maniere, tantôt d'une autre, ſelon les vents. Comme elles ſont fort groſſes, une partie de l'air qu'elles renferment s'échappe dans les lieux par où elles paſſent. La dépenſe n'eſt pas grande, & il en réſulte un avantage ineſtimable.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 5 Septembre 1772, au Mercredi 9 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 18, 23 à 26 liv. 10 ſ. *le ſeptier*; *idem* nouveau, de 20, 23 l. 10 ſ. à 27 l.; *id.* au Port de la Grêve, de 20 l. 10 ſ. à 28 l. Le ſeigle, de 12 l. 10 ſ., 13 à 14 l.; l'orge, de 9 l. 10 ſ., 11 à 12 l. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 5 Septembre 1772 au Mercredi 9 dudit, l'avoine ancienne a été vendue à la Halle, de 22, 23 à 24 liv. 10 ſ. *le ſept.*; *idem* nouvelle, de 21, 22 à 23 liv.; *idem* au Port de la Grêve, de 20 à 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 12 Septembre 1772, de 53 à 54 l.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 19 à 20 liv; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 49 à 50; *id.* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 12 Septembre 1772.*

	#	s		
Or de Portug. à . .	721	5		
Du Mexique à . . .	716	10		*marc.*
Du Perou à	708	5		
Les guinées à . . .	719			
Ducats à	98			
Or fin à 23 k. . .				
31 32.	99	15		*once.*
Or à 20 karats à . .	84	5		
L'argent à 11 d. . .				
20 g. à	53	16		
Idem à 11 d. 10 . .				*marc.*
gr. à	52			
Piaſtres à	48	18		

CHANGES DE PARIS, *du 12 Septembre 1771.*

Amſterdam	55	5	8e.
Londres	31	5	8e.
Hambourg	183	½	
Madrid	15	4	6
Cadix	15	2	
Livourne	96	¼	
Gênes	94	¼	
Lyon, *Août.*	⅛	p.	0/0 b.

Lettres de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, 6 dern. mois 1771 & 6 p. mois 1772.

Du Jeudi 10 Sept. 1772		Du Vendredi 11.	
Meſſieurs		*Meſſieurs*	
Courmont, ſix d. mois 1771.	P.	Lempereur, ſix d. mois 1771.	P.
Deſchapelles, *id.*		Boſcheron, *id.*	
Nau, *idem.*	Z.	Rouillard, *idem.*	
S. Janvier, ſix p. mois 1772.	A.	Penchain, ſix p. mois 1772.	A.
Delagarde, *idem.*	C.	Patu, *idem.*	J.
. . . . .		. . . . .	
. . . . .		. . . . .	
. . . . .		. . . . .	
. . . . .		. . . . .	
. . . . .		. . . . .	
. . . . .		. . . . .	
. . . . .		. . . . .	
. . . . .		. . . . .	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1772.	*Jeudi* 10.	*Vendredi* 11.	*Samedi* 12.
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	1215 12 ½ 15 .	1212 ½ 15 12 ½.	1215 . . . .
D°. 16es. à 7 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 4 coup.	. . . . .	50.	. . . . .
Emprunt Oct. .	285	287	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 17

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1772. Du Mardi 8 Septembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 21 *Août.*

LA récolte n'eſt pas aſſez généralement bonne dans nos Provinces pour nous mettre ſitôt à l'abri du beſoin & de la cherté. Il a paru néceſſaire de proroger encore la liberté de l'importation étrangere, liberté qui eſt néceſſaire dans la diſette & qui ne ſçauroit être nuiſible dans l'abondance, parce qu'on ne viendra pas nous apporter beaucoup de grains quand nous en aurons à bon marché, comme on n'auroit garde de venir acheter les nôtres aujourd'hui qu'ils ſont très-chers. Le droit de 15 shellings par tonne n'eſt pas pour le fiſc un bénéfice net, parce que le Gouvernement ſe trouve enſuite obligé de diſtribuer des grains gratuitement ou à bas prix.

Les prix des marchandiſes des Indes orientales rapportées par les vaiſſeaux de la Compagnie Aſiatique, ſont au moins d'un quart plus hauts que ceux de l'année derniere.

Pour renouer la paix avec la République d'Alger & l'entretenir avec l'Empereur de Maroc, la Cour envoye à ces deux Puiſſances quantité de toute eſpece de munitions pour faire la guerre.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le* 23 *Août.*

Le bruit qui avoit couru que des Navigateurs Ruſſes avoient trouvé un paſſage pour ſe rendre aux Indes Orientales, ne ſe confirme pas. On n'a que des eſpérances fondées ſur des lueurs (*ainſi qu'il a été dit précédemment*).

On aſſure que la Porte s'eſt déterminée à accorder aux Ruſſes la liberté de la navigation ſur la Mer Noire & l'Archipel, excepté pour les vaiſſeaux de guerre. On mande d'Yaſſi que tout eſt rentré, aux environs, dans l'ordre naturel. Les denrées & marchandiſes qu'on en tire pour le Congrès aſſemblé à trente milles de cette Place ſont payées argent comptant ; mais cette circonſtance expoſe les Habitans au danger de manquer du néceſſaire.

DE NEUWIED, *le* 25 *Août.*

Le Gouvernement vient d'établir que les Sciences économiques, c'eſt-à-dire, les Sciences propres du Citoyen, Prince ou Sujet, feront déſormais une partie eſſentielle de l'éducation de la Jeuneſſe dans les Villes comme dans les campagnes. Rien n'eſt plus important pour un Corps politique que d'apprendre à tous ſes Membres d'où viennent les richeſſes, comment elles ſe multiplient, comment elles ſe répandent. Cette inſtruction eſt un grand pas vers la proſpérité. Le Prince qui en recon-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

noît les avantages & qui en gratifie ſes Sujets, eſt né pour faire le bonheur de ſon Peuple juſqu'à la poſtérité la plus reculée. Jamais Etat ne ſortira de la barbarie, il ſera toujours gouverné par le caprice & le haſard, tant qu'on n'y ſera pas pleinement inſtruit & convaincu que l'Agriculture fait le ſort du monde; que les loix agricoles ſont les loix fondamentales de toute Société; que les richeſſes rurales ſont la meſure de la richeſſe publique; & que tous les ordres de Citoyens, Propriétaires, Artiſans, Commerçans, ſuivent la fortune du Cultivateur. Il faut donc que chacun connoiſſe le prix de ſes travaux, que l'induſtrie contribue de toutes parts à les perfectionner, que tout à l'envi concoure à les faire reſpecter & fleurir. Pour remplir ce grand deſſein, le Prince dont le cœur & le génie l'ont formé pour notre plus grand bien, a fait rédiger des principes ou élémens d'Agriculture dans le ſtyle ſimple qui convient à tous les eſprits. L'exécution de ce plan a été confiée à des hommes qui ont approfondi la matiere & qui ſçavent ſe mettre à la portée de l'homme le plus brut. Mais à quoi ſervent les meilleurs livres, s'ils ne ſont mis dans les mains de ceux pour qui ils ſont faits? S. A. a couronné ſon ouvrage en faiſant diſtribuer *gratis* ces élémens partout où ſes beaux projets en demandoient la diſtribution.

(*Un de nos Correſpondans d'Allemagne nous promet cet Ouvrage que nous nous hâterons de faire connoître dès que nous l'aurons reçu*).

ITALIE.

De Rome, *le* 13 *Août*.

On ſe félicite de voir encore dans les magaſins publics plus de cent mille rubies de grains, malgré les diſtributions gratuites que l'on a faites aux pauvres, & ſans compter les proviſions des Particuliers & des Marchands. Ne doivent-ils pas, ces emmagaſinemens énormes, néceſſairement produire la rareté du bled marchand, la langueur du commerce, & la cherté. Avec la force & l'argent, il eſt facile d'amaſſer & d'entaſſer des grains; il faut voir enſuite l'état du commerce & des campagnes.

De Florence, *le* 15 *Août*.

Le ſuccès de la culture du colſat, introduite par les ſoins paternels de S. A. R., a inſpiré à une foule de Cultivateurs l'envie de s'y appliquer & de ſeconder les vues du Prince. S. A. R., toujours informée du bien que les circonſtances lui permettent de faire, a ordonné que les ſemences recueillies, cette année, dans les caſſines royales, ſeroient diſtribuées *gratis*, à dater de ce jour juſqu'au 15 Septembre prochain, à ceux qui en deſireront, en faiſant atteſter qu'ils ſont en état d'entreprendre cette culture. M. l'Abbé Paul Roſſi a la Surintendance du Bureau de la diſtribution. Mais, afin d'épargner aux Payſans la peine & les frais d'un voyage, les Magiſtrats, les Adminiſtrateurs des Communautés &c, ont été invités à ſe charger de ce ſoin dans leurs cantons reſpectifs où on en enverra les quantités demandées. Auſſi nos cœurs comblés de bienfaits & pénétrés d'amour, ont-ils reçu du Ciel, avec la reconnoiſſance la plus tendre & avec une ſatisfaction inexprimable, le gage de la durée de notre bonheur, dans la naiſſance du Prince dont S. A. R., notre Auguſte Souveraine, accoucha hier à quatre heures du matin.

De Livourne, *le* 14 *Août*.

Ce Marché, toujours libre & ouvert à toutes les Nations, eſt toujours celui de l'abondance. Il arrive tous les jours des bâtimens chargés de grains. Un brigantin Anglois, venant de la Pouille, en apporta, avant-hier, une cargaiſon de 2500 ſacs & quantité de viandes ſalées. Depuis le 1 du mois juſqu'au 11, il s'eſt vendu dans cette Place 133,600 ſacs de bleds, & le prix n'a pas été au-deſſus de 19 liv. le ſac.

De Genes, *le* 10 *Août*.

On écrit de Madrid que la flotte deſtinée pour l'Amérique avoit abordé aux Canaries, & qu'après y avoir pris des rafraîchiſſemens, elle avoit mis à la voile par un vent favorable. On ſçait que ſon arrivée eſt impatiemment attendue dans les Colonies où les marchandiſes de l'Europe manquent.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 25 Août.*

On écrit de Rocheſter, que la moiſſon eſt preſque finie dans les campagnes voiſines : les épis ſont beaux & bien fournis. Les houblons y promettent infiniment ; mais les feves ſont tout-à-fait deſſéchées. Par les nouvelles de pluſieurs autres Provinces, il paroît que la récolte ſera bonne, ſur-tout en froment, malgré les craintes que la ſéchereſſe avoit excitées.

Des eſſaims de ſauterelles deſcendues des montagnes ont derniérement ravagé les herbages près de Campbeltown.

Des Patriotes du Comté de Glamorgan ont invité les Propriétaires du canton à ſe rendre à une Aſſemblée qui ſe tiendra le 26 du courant dans la ville de Cowbridge, pour délibérer ſur l'établiſſement d'une Société d'encouragement en faveur de l'Agriculture déjà eſtimée & honorée, comme elle doit l'être, en divers pays par quelques Particuliers.

On ſe plaint auſſi du dépériſſement du gibier, comme on s'eſt plaint de la diminution du bétail : on en recherche les cauſes avec autant d'ardeur que ſi le gibier labouroit & engraiſſoit les terres. Chacun propoſe ſes moyens de conſerver & de multiplier ces animaux deſtructeurs des récoltes. On remarque que quand les Seigneurs ſe réſervent la chaſſe, c'eſt pour en prendre le plaiſir d'une maniere dévaſtatrice, pendant que d'un autre côté les Fermiers & les Payſans unis d'intérêt avec les Fermiers, ne manquent pas de travailler plus ou moins ſourdement, de toutes leurs forces, à exterminer ces animaux pour la conſervation des biens de la terre. Il faut opter, ou moins de gibier ou moins de récoltes : l'embarras eſt grand. M. William Taplin vient de publier des *Obſervations* plaintives ſur le déplorable déſaſtre de ces cruelles bêtes.

Le Capitaine Smith écrit de Salem, dans la Nouvelle-Angleterre, le 20 Juillet, qu'étant allé ſur les côtes de Labrador ou Nouvelle Bretagne trafiquer avec les eſquimaux, il avoit abordé le 12 Mai à l'Iſle de la Déſolation, à 63 deg. de lat. ſept. & 45 deg. 15 min. de longit. Les Habitans l'accueillirent avec empreſſement. Pour du tabac, de l'eau-de-vie, & des colifichets de la valeur de 150 liv. ſt., il reçut d'eux en échange la valeur de 1200 liv. en fourrures & pelleteries de toute eſpece. Les martres & zibelines du pays, continue le Capitaine, ſont d'une beauté ſinguliere. L'Iſle a un havre excellent. Le climat n'eſt pas auſſi froid que celui de quelques Provinces de la Suede & de la Ruſſie. Quant au caractere des Habitans, leur humanité & leur douceur invitent à les fréquenter ; & l'on croit même qu'ils ne s'oppoſeroient pas à un établiſſement que l'on voudroit faire ſur leurs terres. Enfin on ajoute pour plus grand appas, que de l'Angleterre & de l'Irlande, la navigation juſqu'à ce pays ne ſeroit pas arrêtée par les glaces. Il eſt bien vrai que le monde n'eſt pas aſſez grand pour nous.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

D'AIX (*en Provence*), *le 25 Août.*

Les prix des grains ſe ſoutiennent conſtamment ſans apparence de diminution prochaine. Le pain blanc a été même augmenté d'un denier par livre à la derniere taxe : il eſt à 3 ſ. 1 d. ; le pain bis eſt toujours à 2 ſ. 6 d. La cherté du vin continue également ; il ſe vend de 4 à 5 ſ. la bouteille.

D'AGDE, *le 25 Août.*

Nous avons eu, ces jours derniers, des pluies aſſez abondantes pour réparer le tort que la ſéchereſſe avoit fait aux vignes, & pour accélérer les vendanges. La foudre a conſumé à Aiguillon une grange dans laquelle il y avoit en gerbes la valeur de 150 ſacs de grains, ainſi que des pailles, fourrages &c ; elle a auſſi cauſé ailleurs quelques dommages. On ne dit pas que la maladie des beſtiaux s'étende davantage.

DE LA ROCHELLE, *le 27 Août.*

La récolte des bleds eſt faite dans tous nos cantons. Quoiqu'on n'eſpérât pas qu'elle fût abondante, elle l'a été encore moins qu'on ne le croyoit. Cependant la ſaiſon a été très-favorable. Comme on ſe hâte par-tout de battre les grains, quoiqu'il fût avanta-

geux de les laiſſer dans l'épi, ce qu'à la vérité les circonſtances ne permettent guères d'obſerver, on les a battus. Dans beaucoup d'endroits, les épis ont peu rendu; dans d'autres le grain eſt carié. Cette derniere perte eſt d'autant plus grande pour les Laboureurs qu'ils ne veulent ou ne ſçavent pas, pour la plûpart, ſéparer les mauvais grains des bons, ce qui influe ſur toute leur récolte. On leur en a néanmoins indiqué nouvellement le moyen dans la *Gazette d'Agriculture*; & ce moyen eſt auſſi ſimple qu'avantageux.

Quoique les marais ſalans ayent été dérangés par quelques orages, la ſaiſon leur a été aſſez généralement favorable. Les vignes ont beſoin de pluie; on compte faire les vendanges de bonne heure.

Le foin vaut de 35 à 40 l., la charretée peſant 250; la paille & glu dont le prix moyen eſt ordinairement la moitié de celui du foin, eſt de 16 à 18 liv. L'eau-de-vie eſt ici à 162 l. les 27 veltes. A Cognac, la premiere vaut 200 l. les 27 v. Le ſel nouveau ſur boſſe vaut 500, à 480 l. à l'Iſle de Ré. Le Marché de Marans eſt rempli de grains nouveaux.

Loin qu'il n'y ait dans ce pays que des moulins à vent, il y a, outre des moulins à eau, comme on l'a dit, d'autres moulins à chevaux: du moins en cite-t-on un établi près le canal de Verdiere. Ceux-là, ſans doute, doivent être encouragés de préférence, ſi on les conſtruit d'après les plans économiques que l'on a publiés. On a vu ici le vent manquer pendant pluſieurs ſemaines; l'eau peut auſſi être ou trop baſſe ou trop haute: il ne reſte donc de reſſources que dans les moulins indépendans de l'action variable des élémens: auſſi il y a deux ans que nous aurions manqué de pain ſans le ſecours de celui de Verdiere.

De Grenoble, *le* 27 *Août.*

Notre Foire de la Notre-Dame d'Août n'a pas été brillante; les Marchands s'en ſont plaints. C'eſt à cette Foire que ſe vendent les ſoies faites dans nos environs; & comme on n'en a pas beaucoup recueilli cette année, elles ſe ſont bien vendues. La livre en a été pouſſée de 18 à 20 francs; l'année derniere elle ne s'étoit vendue que de 15 à 16. L'augmentation eſt conſidérable.

Nous avons eu un peu de pluie qui a fait grand bien aux vignes; il en faudroit encore; la ſéchereſſe a été extrême, & les chaleurs ſont encore violentes.

De Lyon, *le* 28 *Août.*

Le Conſeil Supérieur de cette Ville vient de rendre un Arrêt favorable à la liberté de l'induſtrie dans une cauſe où elle avoit reçu de dures entraves, pendant que la neceſſité de briſer les anciennes eſt ſi généralement ſentie.

La Communauté des Boulangers a des Réglemens, ſuivant leſquels on ne peut être admis à la Maîtriſe qu'après avoir fait apprentiſſage, compagnonage & un chef-d'œuvre; ſtyle ordinaire des Corps d'Arts & Métiers.

En 1765, cette Communauté obtint du Conſulat (c'eſt le nom de notre Juriſdiction Municipale) des défenſes autoriſées par le Parlement de ne recevoir aucun Apprentif pendant ſix ans.

Ce terme expirant en 1771, la Communauté ſe pourvut au Conſulat dès 1770, & le 11 Décembre elle en obtint de nouvelles défenſes contre la réception des Apprentifs.

Comme les fils de Maître & les Compagnons forains pouvoient ſe faire encore admettre à la Maîtriſe, les Maîtres ſe trouvoient toujours encore plus nombreux qu'ils n'euſſent voulu.

Les Boulangers préſenterent donc au Conſulat une requête conformément à laquelle ce Tribunal rendit le 12 Juin 1771 une Ordonnance qui fait défenſes pendant ſix mois de conſtruire aucuns fours pour la Boulangerie, ſi ce n'eſt dans le cas où ceux qui exiſtent viendroient à être détruits. Il a de plus été ordonné que nul ne pourra être admis à la Maîtriſe, ſi ce n'eſt en cas de décès ou de démiſſion d'un des Maîtres. D'encore en encore, le 17 Janvier ces défenſes ont été prorogées pour un an, en attendant mieux. Les Boulangers nous apprennent, par ces infractions de leurs Statuts, le cas que l'on doit faire de ces étranges titres.

Des Compagnons Boulangers qui avoient ſervi tout le tems que les Réglemens preſcrivent, & qui ſe ſoumettoient à accomplir ce qui eſt ordonné pour parvenir à l'entiere admiſſion à la Maîtriſe, ont interjetté appel de ces défenſes. Ils étoient d'autant

mieux fondés que leur derniere prorogation étoit poſtérieure à la date de leur préſentation aux *Maîtres-Gardes* pour la Maîtriſe. Leur demande a eu un plein ſuccès & le Conſeil Supérieur a décidé qu'ils ſeroient reçus Maîtres.

On a vu avec peine, & même avec étonnement que des Particuliers qui ont rempli les conditions rigoureuſes impoſées à l'entrée d'une Communauté ont été exclus par l'effet d'un Jugement non émané directement de l'Autorité Souveraine.

L'état des perſonnes paroît être un point de droit public, un objet précieux ſur lequel on ne peut & on ne doit prononcer qu'en pleine autorité & avec la plus grande circonſpection.

Il eſt inutile d'obſerver encore que toutes ces gênes ſi ardemment ſollicitées par les Maîtres Boulangers, étoient, *diſoient-ils*, dictées par *l'amour de l'ordre & du bien public ;* prétexte dont la cupidité ſe couvre preſque toujours, & dont elle devroit être ſévérement punie.

DE BESANÇON, *le* 1 *Septembre.*

Le Prix deſtiné par notre Académie pour le meilleur Diſcours *ſur l'influence de la Philoſophie dans le dix-huitième ſiecle*, a été partagé entre M. l'Abbé Duprés & M. l'Abbé Grainville, Bachelier de Sorbonne. D. Coudret, Religieux Bénédictin, Curé de Saint Vincent dans cette Ville, & D. Vincent, Religieux Bénédictin à Reims, ont également mérité celui du ſujet hiſtorique. Il s'agiſſoit de *déterminer les limites des différens Royaumes de Bourgogne.* L'Académie avoit propoſé pour ſujet du Prix des Arts, *d'indiquer les végétaux qui pourroient ſuppléer en tems de diſette à ceux que l'on employe communément à la nourriture des hommes, & quelle en devroit être la préparation ?* M. Parmentier, Apothicaire-Chymiſte de l'Hôtel-Royal des Invalides de Paris a été couronné. En même tems on a donné de grands éloges au Mémoire du P. Prudent, Religieux Capucin de la Communauté de cette Ville.

L'Académie propoſe pour l'année prochaine les trois ſujets ſuivans. 1°. *L'Eloge de Nicolas Perrenot de Grandvelle, Chancelier de Charles-Quint.* 2°. *Quels ſont les coutumes & uſages des Germains & des Gaulois qui ſe ſont perpétués au Comté de Bourgogne ?* 3°. *D'indiquer les meilleurs plâtres & albâtres qui ſe trouvent en Franche-Comté ; le degré de calcination & les autres préparations qui leur conviennent pour être employés dans la conſtruction & décoration des bâtimens, ſurtout au dehors, ſans danger des impreſſions des pluies & de la gelée.* Les Ouvrages ſeront adreſſés, francs de port, à M. Droz, Conſeiller au Parlement, Secretaire Perpétuel de l'Académie, avant le 1 Mai 1773.

Pour faciliter les recherches que la partie hiſtorique exige, l'Académie demande pour l'année 1774 : *quels ont été les monnoies, poids & meſures uſités au Comté de Bourgogne depuis la décadence de l'Empire de Charlemagne juſqu'à la fin du regne de l'Empereur Charles-Quint ?* Quoique depuis le regne de Philippe II, il y ait des éclairciſſemens ſur ces différens objets dans les anciennes Ordonnances de la Province, dans le Réglement des monnoies de Flandre & du Comté de Bourgogne, imprimé à Anvers avec figures en 1622, dans la Déclaration de Louis XIII, imprimée à Paris en 1636 avec fig. & dans pluſieurs autres : ſi les Concurrens pouvoient indiquer des faits particuliers qui ne ſe trouvaſſent point dans les ſources connues, & s'ils jugeoient à propos de ſuivre leur tableau juſqu'à la réunion de la Province à la France, on leur ſçauroit gré de ce nouveau travail que l'on n'a point compris dans le ſujet propoſé, parce qu'il prêtoit moins que les tems précédens à la diſcuſſion & aux recherches.

DE PARIS, *le 6 Septembre.*

Le tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire s'eſt fait le 5 de ce mois ; les numéros ſortis de la roue ſont 2. 36. 51. 61. 74.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Galerie univerſelle, contenant les Portraits de Perſonnes célébres de tout pays, actuellement vivantes ; gravés en couleurs par MM. Gautier Dagoty *pere, & fils aîné ; avec des Notices hiſtoriques relatives à chaque Portrait ; par une Société de Gens de Lettres. Ouvrage propoſé par ſouſcription.*

Préface des Auteurs. Les Portraits que nous offrons au Public ſont des Eſtampes gravées

& imprimées en couleurs, repréſentant les Perſonnes les plus célébres, actuellement vivantes, d'après les tableaux des meilleurs Maîtres. On ſçait combien cet Art doit à M. *Gautier Dagoty* pere, Inventeur de la théorie ſur laquelle il eſt fondé, & combien il l'a rendu utile dans pluſieurs objets intéreſſans. M. *Gautier Dagoty* ſon fils aîné, qui a formé le projet de la préſente Collection, l'a aſſocié dans ſon travail, ainſi que des Gens de Lettres qui l'aideront dans le choix, dans l'exécution & dans tous les détails de cette entrepriſe.

Les Eſſais hiſtoriques qui accompagneront ces Portraits ne ſeront pas de même main; les Auteurs aſſociés y travailleront tantôt ſéparément, tantôt conjointement, il n'eſt pas poſſible qu'on ne trouve dans tant de pieces une différence de vue, de ſtyle & de ton; mais il en réſultera du moins une variété propre à réveiller l'attention du Lecteur.

Le Public jugera peut-être que quelques-unes de ces Notices contiennent trop peu de faits & de détails, nous le prions de ne pas attribuer cette ſéchereſſe aux Auteurs, mais plutôt à la modeſtie de quelques Perſonnes célébres. D'ailleurs il eſt des Artiſtes dont toute la vie doit être néceſſairement renfermée dans l'énumération des ouvrages qu'ils ont faits.

L'Europe a maintenant tant d'Hommes célébres, dans tous les genres, qu'il nous a été impoſſible de nous renfermer dans les bornes étroites deſirées par certains eſprits plus difficiles que délicats.

On trouvera dans ce Recueil une eſpece de bigarrure qui nous a paru plus agréable que choquante. On verra ſans ceſſe l'Artiſte à côté du Souverain, le Philoſophe à côté du Bel-Eſprit, l'Aſiatique à côté de l'Européen.

Tros Rutuluſve fuat, nulla diſcrimine habebo.
Virg. Æneid. lib. x.

Les rangs, les Nations ſont confondus ici comme ils le ſeront aux yeux de la poſtérité: nul genre de mérite ne ſera excepté; & nous rendons indiſtinctement hommage à tout ce qui a une grande célébrité.

Cette célébrité ſuffit pour entrer dans notre Collection; Paoli n'eſt point un Héros, Wilkes ne paſſe point pour un Caton; mais ils ont aſſez occupé la renommée pour qu'on ſoit curieux de voir leurs Portraits, & de s'intéreſſer aux différens rôles qu'ils ont joués.

Le Lecteur pourroit deſirer plus d'étendue dans certains articles à l'égard de quelques événemens très-importans qui n'y paroîtront qu'effleurés, nous le prions de ſuſpendre ſon jugement, il les trouvera ſûrement approfondis dans le cours de l'Ouvrage. Par exemple, la Notice de Louis XV eſt ſuccinte. Mais ſi l'on regarde celle de quelques-uns de ſes Miniſtres & des Hommes célébres de ſon regne, comme un ſupplément à la ſienne, on jugera que les matieres ſont traitées avec une juſte étendue; nous nous flattons même que tous les différens articles raſſemblés formeront des Mémoires très-utiles à ceux qui voudront écrire l'Hiſtoire du Prince. C'eſt par lui que nous commencerons cet Ouvrage, nous y ſommes autoriſés moins par la prévention que les François ont pour leur Souverain, que par la perſuaſion où nous ſommes que ce ſiecle portera le nom de Louis XV, comme le ſiecle précédent porte celui de ſon Biſayeul. Ce Prince eſt ſans contredit à la tête de tous les Rois par la dignité de ſa Couronne, par l'antiquité de ſa Monarchie, par l'étendue de ſa puiſſance, par ſa nobleſſe & par l'importance des événemens qui ſe ſont paſſés ſous ſon regne. On peut dire de lui:

Micat inter omnes
Lilium flores.

Projet de la Souſcription pour les Portraits imprimés en couleurs, des perſonnes célébres actuellement vivantes, avec leurs Notices hiſtoriques, ſous le titre de Galerie univerſelle.

On donne actuellement à ceux qui ſouſcrivent, le premier cahier de cet Ouvrage, comme l'eſſai de l'entrepriſe, au prix de la ſouſcription. Ce Cahier eſt compoſé de quatre Portraits & de leurs Notices hiſtoriques, & ſe diſtribue *au Bureau Royal de Correſpondance générale, rue des Deux-Portes Saint Sauveur à Paris.*

Ces quatre Portraits colorés & très-reſſemblans, ſont:

Le Portrait de Louis XV.

Le Portrait du Roi de Pruſſe.
Le Portrait de Monſeigneur le Chancelier.
Le Portrait de M. de Voltaire.

La Notice de Louis XV, par M. *Gautier d'Agoty, fils aîné.*

——— du Roi de Pruſſe, par M. ***.

——— de Monſeigneur le Chancelier, par M. *Linguet.*

——— de M. de Voltaire, par M. *de la Harpe.*

On a choiſi pour cet Ouvrage le format *in-folio*, & la partie typographique y ſera traitée avec tout le ſoin poſſible.

Paſſé le mois de Septembre 1772, les quatre Portraits de chaque cahier ne ſe délivreront plus au prix de 12 liv. qu'à ceux qui auront ſouſcrit.

Le ſecond cahier ſe diſtribuera dans le cours du mois d'Août prochain. Il eſt compoſé de quatre autres Portraits & très-reſſemblans, qui ſont :

Le Portrait de l'Impératrice-Reine Marie-Thérèſe, tiré des appartemens de Madame la Dauphine.

Le Portrait du Roi de Sardaigne.
Le Portrait de M. le Duc de la Vrilliere.
Le Portrait de M. d'Alembert.

La Notice de l'Impératrice-Reine, par M. *de la Beaumelle.*

——— du Roi de Sardaigne, par *le même Auteur.*

——— de M. le Duc de la Vrilliere, par M. ***.

——— de M. d'Alembert, par M. *de la Harpe.*

On ſouſcrit préſentement pour la Collection entiere, ou pour les Portraits de l'année 1772, aux conditions ci-après.

Conditions de la Souſcription.

On donnera tous les deux mois, à commencer du mois d'Août 1772, quatre Portraits & leurs Notices hiſtoriques. Ceux que l'on vient de nommer ici formeront le premier cahier, & chaque cahier ſera toujours compoſé de quatre Portraits, & coûtera aux Souſcripteurs 12 l. laquelle ſomme ils payeront en le recevant ſans faire aucune avance. Ils ſigneront ſeulement leurs engagemens, & ſouſcriront pour une année ou pour toute la Collection, en donnant leur nom & leur adreſſe.

On ſouſcrira au Bureau Royal de Correſpondance, rue des Deux-Portes S. Sauveur où l'on diſtribue actuellement le premier cahier de l'Ouvrage contenant 4 Portraits; & en ſouſcrivant, on recevra un *Billet d'aſſurance* numéroté, ſans lequel on ne ſeroit pas regardé comme Souſcripteurs.

Après la ſouſcription, les quatre Portraits ſe vendront 18 livres.

II.

Avis divers.

Le vaiſſeau, le *Citoyen*, revenant des Iſles de France & de Bourbon, vient d'être vendu ; les Porteurs de contrats ou autrement privilégiés ſur ce vaiſſeau, ſont priés de ſe faire connoître ſans aucun retardement à MM. Robert, freres &c, Négocians à la Rochelle ; ils n'ont pas de tems à perdre, attendu que ledit vaiſſeau va repartir pour un voyage très-court, paſſé lequel ils ſe trouveront déchus de leurſdits privileges.

MM. les Abonnés à la Gazette & au Journal de Commerce, d'Agriculture &c. des mois d'Août & Septembre 1771 ſont priés de vouloir bien faire remettre le montant de leur abonnement au Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur à Paris, s'ils deſirent que ces Ouvrages leur parviennent ſans interruption.

GRAINS ET FARINES, &C. A PARIS.

Du Samedi 29 Août 1772, au Mercredi 2 Septembre, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19, 23 à 28 liv. *le ſeptier ; idem* nouveau, 19, 23 à 27 l. 10 ſ. ; *idem* au Port de la Grêve, de 16 à 29 livres. Le ſeigle, de 13, 14 à 15 liv. ; l'orge, de 9 livres 10 ſ., 10 liv. 15 ſ. à 12 liv. auſſi *le ſeptier.*

AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Samedi 29 Août 1772 au Mercredi 2 Septembre, l'avoine ancienne a été vendue à la Halle, de 22, 23 l. 10 ſ. à 25 l. *le ſept.*; *idem* nouvelle, de 19, 21 à 23 liv.; *idem* au Port de la Grêve, de 20 à 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 5 Septembre 1772, de 53 à 54 l.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 18 à 19 liv; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 48 à 49; *id.* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 5 Septembre 1772.*

	liv.	ſ.	d.	
Or de Portug. à . .	721			
Du Mexique à . . .	716			marc.
Du Perou à	708			
Les guinées à . . .	719			
Ducats à	98			
Or fin à 23 k. . .				
31 32.	99	15		once.
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . .				
20 g. à	53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 . .				
gr. à	51	15		
Piaſtres à	48	17	6	

CHANGES DE PARIS, *du 5 Septembre 1771.*

Amſterdam	55 5	8e. à ¾
Londres	31 9	16e.
Hambourg	183	¾
Madrid	15 3	6
Cadix	15 2	
Livourne	96	
Gênes	94	¾
Lyon, *Août.*	¾ p.	⅝ b.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1772.	*Jeudi 3.*	*Vendredi 4*	*Samedi 5.*
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	1205 10 . . .	1215 . . .	1215 12½ 10 .
D°. 16/25es. à 7 cou.	. . . . .	795	. . . . .
D°. 8es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	276	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix derniers mois 1771 & ſix premiers mois 1772.

Du Merc. 2 Sept. 1772		Du Jeudi 3.		Du Vendredi 4.	
Meſſieurs		*Meſſieurs*		*Meſſieurs*	
Radix, ſix dern. mois 1771.	M.	Courmont, ſix d. mois 1771.	P.	Lempereur, ſix d. mois 1771.	N.
Roytier, *idem.*		Deſchapelles, *id.*		Boſcheron, *id.*	P.
Boutray, *idem.*	N.	Nau, *idem.*	Z.	Rouillard, *idem.*	
Gautier, *idem.*	P.	S. Janvier, ſix p. mois 1772.	A.	Penchain, *idem.*	Z.
Deſplaces, *idem.*	Z.	Delagarde, *idem.*		Patu, ſix prem. mois 1772.	J.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE *D'AGRICULTURE,* COMMERCE, *ARTS ET FINANCES.*

ANNÉE 1772. Du Mardi 1er. Septembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKOLM, *le 6 Août.*

LA fondation de la Maiſon d'Orphelins par M. de Sahlgréen eſt le premier fruit de l'inſtitution à jamais mémorable de l'Ordre de Vaſa. La tonne d'or conſacrée par le généreux Fondateur à cet établiſſement a été remiſe à la Banque : elle produira 4 pour cent d'intérêt. Les enfans & les jeunes gens que l'on recevra dans cet aſyle ſeront uniquement élevés pour la campagne & exactement inſtruits des travaux du labourage, du jardinage, & autres branches de l'Agriculture. Les fondemens de cette maiſon ont été poſés à Oeſtadt, terre appartenante au Fondateur, ſituée dans le fief d'Elfſborg à un mille de la ville d'Alingſas. M. le Chevalier de Sahlgréen affecte encore les revenus de cette terre à l'entretien de ſon Séminaire de Cultivateurs. Heureux pays où un Roi Citoyen, en ouvrant les cœurs à la bienfaiſance, la dirige au plus grand bien de la Patrie & de l'humanité!

S. M., par une Ordonnance du 20 Juillet, a permis la levée d'une tonne d'or par voie de ſouſcription, ſous la garantie du Comptoir Royal pendant ſix ans, pour la réparation des écluſes de Trol Haetta, ouvrage néceſſaire pour mettre les campagnes voiſines à l'abri des inondations, & pendant quelque tems négligé, comme tant d'autres travaux publics auxquels néanmoins les impoſitions publiques ſont primitivement affectées par leur nature, puiſque même la ſûreté publique les commande. Les ravages naturels que l'on a pu prévenir ſont comme les vols ou particuliers ou publics que l'on auroit pu empêcher.

On attend une nouvelle loi contre les Banqueroutiers frauduleux, preſque partout trop favoriſés ou épargnés.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le 13 Août.*

Le Prince de Furſtemberg, Gouverneur de la Bohême, eſt venu avec des Députés de ce Royaume pour repréſenter à la Cour l'impuiſſance abſolue dans laquelle le pays ſe trouve de fournir ſes contributions. L'extrême miſere y regne encore malgré les ſoins que l'on a pris pour y établir l'abondance : la rigueur, les inquiſitions, les menaces & les peines ſecondoient mal les efforts de la bienfaiſance & du zele. On délibere ſur les moyens de ſoulager ces Peuples réduits en effet aux beſoins les plus preſſans.

DE FRANCFORT, *le 18 Août.*

On nous mande de Huckeshag dans le Duché de Bergue que la récolte y a été très-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

abondante. On y a remarqué un pied d'avoine portant 29 épis, chargés de 5336 grains.

Les Négocians de Dantzick qui avoient paſſé à Hambourg, ne paroiſſent pas diſpoſés à s'y fixer, depuis que les travaux pour réunir la Viſtule à pluſieurs autres rivieres ſont ſuſpendus, & que pluſieurs autres opérations ont été arrêtées.

On écrit de Dreſde qu'il circule dans le pays de faux ducats de Hollande de 1768. On les reconnoit aux marques ſuivantes: ils ſont durs & difficiles à plier, ils rendent un ſon fort clair, ils rougiſſent quand on les applique à la pierre de touche, enfin ils ſont plus légers que les vrais ducats. M. le Prévôt Lueder vient de publier dans la même Ville un *Calendrier à l'uſage des Jardiniers*. L'Auteur, dans ſes leçons ſur les travaux de chaque mois, ſe montre très-verſé dans l'Art qu'il cultive depuis long-tems avec ſuccès.

ITALIE.

De Rome, *le 4 Août.*

Le Tribunal de l'Annone l'a emporté ſur les Marchands de grains, ſur les Propriétaires, & ſur les Seigneurs; le commerce de cette denrée, favoriſé par l'Edit du 11 Mars 1768, vient d'être reſſerré dans les termes des Réglemens de 1669, 1687, 1702, 1734, 1748. L'Annone aura une pleine liberté d'exercer ſa Juriſdiction & ſa prévoyance. Il arrivoit quelquefois que des Seigneurs, pendant qu'elle vouloit tout attirer dans cette Ville, défendoient à leurs Vaſſaux d'y apporter leurs bleds; d'un autre côté, les Marchands n'oublioient rien pour échapper à ſon autorité & à ſa concurrence; il n'y avoit de toutes parts que prohibitions & abus. L'Annone ſera déſormais maîtreſſe de ce commerce, juſqu'à ce qu'il en ſoit autrement ordonné.

M. François Griſelini de Veniſe avoit envoyé à S. S. deux exemplaires de ſon *Traité ſur la culture du chou rave* (a), dédié à S. A. R. le Grand Duc de Toſcane. Le S. P. a fait préſent à l'Auteur de deux médailles, l'une d'or, l'autre d'argent, avec ſon portrait, en l'accompagnant d'une lettre très-flatteuſe.

Un Miniſtre Luthérien avoit prêché en Allemagne que l'Ecriture Sainte avoit proſcrit l'uſage de l'inoculation. Quelques Théologiens y avoient auſſi oppoſé la Religion dans cette Capitale. Mais après que la petite-vérole a eu fait ici d'affreux ravages, on a eu recours à l'inoculation; & ſes ſuccès heureux l'ont juſtifiée même aux yeux de ces Théologiens.

De Naples, *le 6 Août.*

L'Edit pour la ſuppreſſion des dimes a excité beaucoup de réclamations de la part du Clergé: cependant S. M., perſuadée qu'il eſt néceſſaire à la proſpérité de l'Agriculture, a hautement déclaré qu'il auroit une entiere exécution.

M. le C. D. Alexandre Catani, célebre Médecin-Chirurgien de la Cour, fit ici, le mois dernier, ſuivant une nouvelle méthode de ſon invention, l'opération de la taille à M. Sebaſtien Pagano, vieillard infirme âgé de 81 ans. Il tira neuf groſſes pierres entieres, trente huit gros fragmens, du gravier, du tartre & du ſable, formant en tout le poids de 20 onces. L'opération dura entre 7 & 8 minutes; le ſuccès ſurpaſſa toutes les eſpérances des Aſſiſtans. M. Pagano s'eſt rétabli, autant que ſon âge pouvoit le permettre.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 17 Août.*

Dans l'Aſſemblée de la Compagnie des Indes du 12 Août, le Préſident démontra, par un très-long diſcours, la néceſſité de réformer promptement les abus qui ſe ſont introduits dans l'Adminiſtration tant au Bengale qu'à Madraſſ & à Bombay. Les dépenſes de l'entretien des Troupes & des Forts, dit il, s'y ſont prodigieuſement accrues: la conſtruction ſeule de quelques Forts a coûté 800,000 liv. ſt. en trois ans. Les Employés ont impoſé des taxes dont ils n'ont rendu aucun compte; tels ſont les droits de *Mottou* & de *Bazar* dont le produit eſt néanmoins conſidérable .... La Compagnie n'a rien reçu des droits ſur le ſel, quoi-

(a) *Nous en avons donné la traduction entiere dans notre Journal.*